

Risque info Cyprès

Risque info Cyprès est le journal des risques majeurs en PACA. Il est édité à 400 ex. par le CYPRÈS.

Éditorial

De l'intérêt des exercices de crise inondation - vers des recommandations issues du retour d'expérience	p 1
S'entraîner pour progresser ensemble : EXERCICE HUVEAUNE 2016	p 2
Le Guide "Exercer mon PCS"	p 2
Exercice ORSEC du 16 décembre 2016	p 3
La culture de la préparation et de l'entraînement chez les sapeurs-pompiers	p 4
Les événements naturels et industriels	p 5-8

RÉALISONS DES EXERCICES !

Mes fonctions m'ont amené à gérer des crises ; leur gestion ne s'improvise pas ! Il faut connaître les dangers. Il est nécessaire de recenser les enjeux. Puis on élabore une stratégie, afin de réduire les menaces, alerter les personnes, les protéger et les mettre en sécurité.

On prépare un plan d'action, en imaginant le pire.

Cette planification doit être une aide lors de la survenance de l'évènement, pour ne rien oublier, pour ne pas paniquer, pour s'appuyer sur des actions réfléchies au préalable, pour trouver assistance auprès d'autres.

Encore faut-il que les planifications soient réalistes et pertinentes. Que les procédures, les équipes et les moyens soient fiables. Que les systèmes de transmission et les centres opérationnels soient disponibles...

Pour renforcer l'efficacité des dispositifs, se mettre en situation régulièrement est nécessaire.

Tester tous les acteurs en simulant des situations proches de la réalité est indispensable.

Et associer la population permet de la sensibiliser aux risques susceptibles de la menacer.

Si l'on souhaite réduire le nombre de victimes de catastrophes : réalisons régulièrement, avec tous les acteurs, des EXERCICES de gestion de crise !

De l'intérêt des exercices de crise inondation - vers des recommandations issues du retour d'expérience

En partenariat avec les préfetures de département concernées, les collectivités des bassins versants considérés et des acteurs de la prévention en présence, un groupe d'experts a conçu et élaboré divers exercices de crise inondation à cinétique rapide depuis 2015 en région Provence Alpes Côte d'Azur.

Il s'agissait de travailler à l'anticipation d'une crise d'inondation et à la mise en situation d'acteurs dans des configurations diverses (surveillance ou pas par le réseau Vigicrues, présence ou non d'agglomérations et d'intercommunalités actives dans la gestion de crise, présence d'un syndicat de rivière actif ou non, assistance ou non des collectivités pour l'interprétation de la vigilance, crues historiques récentes ou non...) et des niveaux de complexité variés (synergies de divers phénomènes d'inondation, interaction entre risques d'inondation et risques technologiques, exercice cadre avec ou sans manœuvre ...). Au-delà des objectifs courants des exercices visant à tester les organisations et les planifications en place, l'ambition pédagogique de montée en compétences des acteurs prédominait.

La phase de préparation a impliqué activement des représentants de chaque acteur clé (service de l'État, collectivités, syndicat, service de secours...) afin de bénéficier de la connaissance locale du territoire et des acteurs, de dresser un diagnostic du niveau de préparation et d'adapter le scénario en conséquence. C'était aussi l'occasion en amont de l'exercice de développer des outils utiles (ex : cartographies et outils de la mission « Référent départemental inondation -RDI ») ou de réfléchir aux organisations (ex : rôle et responsabilités d'un syndicat dans la phase de gestion de crise).

Les scénarios développés, volontairement réalistes et fondés sur le retour d'expérience du territoire, permettaient de tester les capacités d'adaptation des acteurs et leur capacité d'anticipation. Les joueurs étaient plongés dans un contexte proche de la réalité grâce à l'utilisation d'un site exercice école spécifiquement développé par Météo-France et le SPC Méditerranée-Est. Ce site fournissait l'ensemble des données disponibles via les outils de vigilance et d'avertissement courants à savoir : la vigilance météorologique, Vigicrues, les APIC (Avertissement Pluies Intenses à l'échelle des Communes), Vigicrues Flash. Les acteurs pouvaient ainsi travailler sur l'interprétation des données.

Au-delà d'un jeu basé sur la gestion en temps réel d'une situation qui se dégrade petit à petit, la préparation à la phase de gestion post-événement en vue d'un retour à la normale a également été animée et testée.

L'animation et l'observation de l'exercice étaient conçues pour accompagner au mieux les joueurs dans la compréhension de l'évènement simulé et s'adapter si besoin en temps réel aux attentes et aux difficultés des joueurs.

Outre la vulgarisation des nouveaux outils mis à disposition par l'État et l'aide à la connaissance des risques par les collectivités, ces exercices participent de façon importante à un meilleur partenariat des acteurs de la sécurité civile, à une meilleure connaissance des limites et des possibilités de chacun, si importante en gestion de crise.

Le retour d'expérience de ces exercices permet aujourd'hui d'envisager courant 2018 la mise à disposition des territoires un cahier technique de recommandations et de présentation des outils types pour la préparation et l'animation de tels



exercices. Il permet également de disposer d'un regard critique utile pour l'amélioration continue des pratiques, des organisations, des planifications et de certains outils.

Ghislaine Verrhiest-Leblanc

Mission interrégionale "inondation arc méditerranéen"

Pascal Belin

Cerema

Jean Pansu

SPC Méd-Est

Patrick Noterman

Météo France

S'entraîner pour progresser ensemble : Exercice Huveaune 2016



Parmi tous les risques auxquels le département des Bouches-du-Rhône est exposé, le risque « inondations » est un des plus exigeant en matière de coordination inter-services.

Aussi, pour la révision du dispositif ORSEC inondations, le SIRACEDPC a privilégié une approche pragmatique dans laquelle les exercices valident progressivement, selon une logique de bassins versants, les différents volets du plan.

Dans ce cadre, un exercice majeur* conduit le 6 décembre 2016 a permis d'éprouver les mesures générales ORSEC inondations et celles spécifiques au bassin versant de l'Huveaune conjuguant débordements du cours d'eau et phénomènes de ruissellement.

L'exercice a mis en évidence les complexités du territoire qui se traduisent par des partages multiples de compétences en matière de surveillance du cours d'eau (SPC/DEAP), de gestion des secours (SDIS/BMPM) et de l'ordre public (DDSP/Gendarmerie), des enjeux opérationnels liés à la population et à l'activité socio-économique ainsi que des risques industriels particuliers liés à la présence d'une installation classée Seveso seuil haut (Arkema Saint-Menet). Outre les services de l'État concernés, l'exercice a associé six communes (Auriol, Roquevaire, Gémenos, Aubagne, La Penne-sur-Huveaune et Marseille) dont les ressources des plans de sauvegarde ont été mobilisées.

Montant en puissance dans la gestion de crise, la Métropole s'est intégrée dans le cercle opérationnel ORSEC. Réunis sous l'autorité du préfet de département dans les centres opérationnels actifs (centre opérationnel départemental de la préfecture, postes de commandement communaux, ...), les acteurs ont eu l'occasion de « mieux se connaître » et d'échanger sur leurs pratiques à partir de cas concrets.

Complément indispensable de l'exercice, un retour d'expérience exhaustif a été réalisé avec la

collaboration de tous les partenaires. Un plan d'actions assorti d'un échéancier a été établi impliquant chaque acteur et ciblant les axes de progrès suivants : amélioration de la stratégie routière, optimisation des outils cartographiques utilisés, mises à jour de bases de données médico-sociales, réévaluation des plans communaux de sauvegarde...).

Positivement reçue par la communauté de gestion de crise du département, cette démarche reposant sur le triptyque planification – exercice – retour d'expérience a d'ores-et-déjà été reconduite par un exercice « Touloubre » le 4 avril 2017 et le sera à nouveau d'ici la fin de l'année sur le bassin de l'Arc.

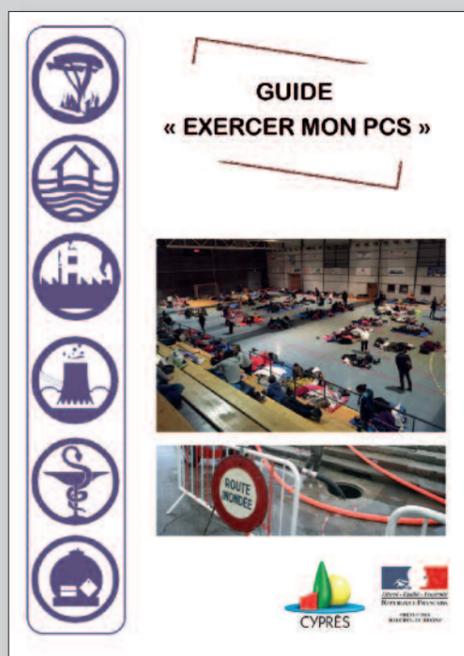
Jean-Marc ROBERT

Adjoint au chef
SIRACEDPC

Préfecture des Bouches-du-Rhône



Le Guide "Exercer mon PCS"



Afin de maintenir le caractère opérationnel des Plans communaux de Sauvegarde, le Cypres a réalisé un guide pour la mise en place d'exercices dans les collectivités, avec le concours du SIRACEDPC des Bouches-du-Rhône, du SDIS, de l'ARS et des Communautés d'Agglomération du Pays d'Aix et du Pays de Martigues.

Associé à des fiches outils, le guide « exercer mon PCS » constitue un support technique sur lequel les communes peuvent s'appuyer pour réaliser des exercices de sécurité civile.

*Cet exercice a été préparé avec l'appui de la DREAL PACA, de la DDTM 13, de Météo-France, du SPC Méd-Est, du syndicat de l'Huveaune, du Cerema et du Cypres.

Exercice ORSEC du 6 décembre 2016

Dans le cadre de la révision des dispositions spécifiques ORSEC inondation dont les travaux s'effectuent selon une approche par bassin versant, la Ville d'Aubagne a participé à l'exercice devant valider le volet « Huveaune » le 6 décembre 2016.



Cet exercice départemental visait à préparer les populations les plus exposées aux pluies intenses, il s'inscrivait dans cette démarche de sensibilisation.

L'exercice était de type mixte principalement de type « état major » et le risque inondation de type cinétique rapide. Néanmoins le scénario préparé par notre commune était en réelle simulation « état terrain ».

Les objectifs (à l'échelle communale) fixés par la Préfecture étaient de vérifier la chaîne d'alerte, le déclenchement et le caractère opérationnel des PCS, le Plan particulier de mise en sûreté et la mise en œuvre des opérations de secours.

Participation d'Aubagne à l'exercice :

- Activation du Poste de commandement Communal (PCC) Confinement d'une école : Mermoz I
- Évacuation d'un ERP : école Mermoz II
- Ouverture d'un CARE (Centre d'Accueil et de Regroupement) : Gymnase Mouren.

Plusieurs éléments ont été injectés par la Préfecture : 78 cas à gérer. L'exercice était intense et nécessitait une bonne implication des différents services concernés.

Tous les membres ont répondu présents : le DOS Mr le Maire, l'adjoint à la sécurité et la prévention, les référents de tous les services impliqués ainsi que les membres extérieurs le COS – Service de Secours, la PN et le référent Métropole.



La participation de notre commune à ce dispositif ORSEC nous a permis de :

- Vérifier le caractère opérationnel du PCS - volet inondation qui venait d'être finalisé ;
- Vérifier la structuration du PCC et son équipement ;
- Tester la réactivité des membres du PCC et la communication avec les différents services opérationnels sur le terrain ;
- Tester le déploiement des moyens humains et matériels et la mobilisation interservices ;
- Parfaire les procédures d'évacuation sur des établissements à grande capacité d'accueil ;
- Sensibiliser la population et les enfants des établissements scolaires sur ce risque ;

Le retour d'expérience nous a permis de pointer quelques dysfonctionnements et entreprendre des mesures afin d'améliorer notre organisation, concernant les structures d'alerte et de communication, un système d'alerte en masse est en cours de mise au point. Nous avons également déployé des moyens matériels sur le PCC, une salle plus grande exclusivement réservée et un matériel informatique et bureautique dédié.

La participation à de tels exercices est profitable pour nous. Elle nous permet d'acquérir une expérience dans la gestion de crise et des automatismes qui nous permettront de bien nous organiser en cas de risque réel.



“L'entraînement et les exercices constituent l'aboutissement de la démarche de planification. Cette étape doit permettre de passer de l'acquisition de savoir, réalisé lors du travail de mise en place des composantes du dispositif opérationnel, au développement du savoir-faire des acteurs, de tester et valider les procédures et outils élaborés.”

Extrait du guide ORSEC départemental Tome G.1 page 21.

Jean Monnet disait : « Les hommes ne voient la nécessité que dans la crise ». La bonne gestion de celle-ci devient une condition de survie.

La culture de la préparation et de l'entraînement chez les sapeurs-pompiers



En même temps que notre société a de plus en plus d'aversion au risque, les crises se multiplient.

Les sapeurs-pompiers sont des acteurs incontournables dans la gestion d'une crise de sécurité civile.

Ils doivent maintenir une très forte capacité d'adaptation et être en mesure d'adapter leur posture opérationnelle en fonction de la nature de l'intervention.

Afin d'entretenir notre réactivité en cas de crise, le SDIS 13 réalise très régulièrement des exercices sur différents thèmes : sur le terrain (feu de forêt, accident industriel, secours à personne), en salle tactique (pour la gestion opérationnelle et le commandement), avec les services ou structures extérieures au SDIS (préfecture, industriels, mairies).

Les exercices doivent viser des objectifs clairs de préparation de nos équipes, prioritairement dans les domaines où l'on estime que l'entraînement est insuffisant.

La formation des personnels à la gestion d'une situation d'urgence, dispensée en permanence, permet à chacun d'acquérir les « attitudes réflexes » nécessaires pour tenir son rôle en toute sérénité le moment venu.

Il s'agit de développer les capacités de chacun à résister au stress engendré par une situation complexe et sous pression.

Les événements naturels

LÉGENDE

- Intensité de l'aléa
- Conséquences humaines et sociales
- Conséquences environnementales
- Conséquences économiques

MAI 2016 À OCTOBRE 2017

CAGNES-SUR-MER (06)

PLUIES ET INONDATIONS

Date : 14 MAI 2016



CLASSEMENT FINAL :

1 2 3 4 5 6

Arrêté CatNat : Non

FAITS :

Les fortes pluies survenues sur la Côte-d'Azur ont provoqué de nombreuses inondations. Le chemin des Espartes entre Cagnes et Saint-Laurent a été fermé à la circulation.

Le magasin de motos Harley Davidson a été envahi par les eaux.

GESTION DE LA CRISE :

Ce phénomène naturel a engendré des perturbations de la circulation. Des mesures ont été prises rapidement :

- Pompage des pluies pour un retour à la normale rapide.

PREMIÈRES MESURES PRISES ET SUIVI :

Appel de la Police municipale de Saint Laurent du Var pour mise en place d'une déviation.

DURÉE AVANT RETOUR À LA NORMALE :

Le retour à la normale n'a pu se faire que le lendemain.

Source : Commune de Cagnes-sur-Mer

NEVACHE (05)

LES ÉLÉMENTS SE DÉCHAINENT SUR LA COMMUNE (05)

Date : 23 MAI 2016



CLASSEMENT FINAL :

1 2 3 4 5 6

Arrêté CatNat : Oui

FAITS :

Suite aux précipitations qui ont eu lieu durant plusieurs jours, de nombreuses habitations ont été touchées sur la commune de Névache, en particulier au lieu-dit Le Coin.

De nombreuses pertes matérielles sont à déplorer.

GESTION DE LA CRISE :

Ce phénomène naturel a engendré une perturbation de la circulation. Des mesures ont été prises rapidement :

- Interventions des pompiers car certains secteurs de Névache sont sous le niveau des routes et de la rivière.

PREMIÈRES MESURES PRISES ET SUIVI :

Intervention d'une vingtaine de sapeurs-pompiers du Briançonnais pour coordonner les actions de pompage.

DURÉE AVANT RETOUR À LA NORMALE :

Le retour à la normale a pu se faire le lendemain. Un arrêté Cat Nat a été pris en mars 2017.

Source : Commune de Névache

SAINT VALLIER DE THIEY (06)

UNE QUINZAINE D'HABITANTS SINISTRES

Date : 21 NOVEMBRE 2016



CLASSEMENT FINAL :

1 2 3 4 5 6

Arrêté CatNat : Oui

FAITS :

Suite aux très fortes précipitations qui sont tombées, différentes parties du village ont été inondées. 11 personnes ont été évacuées du quartier de la Parra et 4 autres relogées. Le gué de Préfontaines a été impraticable.

L'eau a notamment dévalé sur la route Napoléon et sur celle de Cabris (entre l'école du Collet de Gasq et l'avenue de Provence), qui ont été toutes deux coupées à la circulation.

Les garages du collège Simon Wiesenthal ont été inondés.

GESTION DE LA CRISE :

Ce phénomène naturel a engendré une perturbation de la circulation. Des mesures ont été prises rapidement :

- Ouverture d'un CARE,
- Evacuation de la population.

PREMIÈRES MESURES PRISES ET SUIVI :

Fermeture des routes, pompage des coins inondés et déclenchement du PCS.

DURÉE AVANT RETOUR À LA NORMALE :

Le retour à la normale a pu avoir lieu deux jours plus tard.

Source : Commune de Saint-Vallier-de-Thiey

-  Intensité de l'aléa
-  Conséquences humaines et sociales
-  Conséquences environnementales
-  Conséquences économiques

Les évènements naturels (suite)

TRESCLEOUX (05)

SUITE À UN GLISSEMENT DE TERRAIN, LA RD949 EST COUPÉE

Date : 23 NOVEMBRE 2016



Classement final :



Arrêté CatNat : NON

FAITS :

De très fortes intempéries ont entraîné une inondation entre Trescleoux et Chanousse. A la suite d'une coulée de boue dans la rivière la Blaisance, celle-ci a débordé, isolant maisons et habitants.

La RD949 a été coupée et 6 maisons ont été isolées. Une habitante de 57 ans a refusé d'être évacuée.

Une déviation a été mise en place au rond-point de Lagrand et Montjay.

GESTION DE LA CRISE :

Ce phénomène naturel a engendré une perturbation de la circulation. Des mesures ont été prises rapidement :

- Déviation mise en place au rond-point de Lagrand.

PREMIÈRES MESURES PRISES ET SUIVI :

Evacuation des habitations et mise en place d'un itinéraire de déviation.

DURÉE AVANT RETOUR À LA NORMALE :

Le retour à la normale n'a pu avoir lieu que deux jours plus tard.

Source : Commune de Trescleoux

SAINT-MARTIN-DE-QUEYRIERES (05)

UN PAN DE FALAISE S'EFFONDRE SUR LA RN94

Date : 30 NOVEMBRE 2016



Classement final :



Arrêté CatNat : NON

FAITS :

En raison des fortes précipitations, au moins 100 m³ de roche se sont détachés de la falaise. Suite à un éboulement près de Prelles, la RN94 a été fermée puis ouverte en alternance entre le 2 et 16 décembre.

Des travaux importants de rénovation et de remise en état ont été nécessaires.

GESTION DE LA CRISE :

Ce phénomène naturel a engendré une perturbation importante de la circulation routière. Des mesures ont été prises rapidement :

- Mise en place d'une circulation avec alternance et interdiction pour les poids-lourds (plus de 15 tonnes et plus de 11 mètres) de circuler d'emprunter le chemin en journée (autorisation le soir à partir de 17h30),

- Dans le sens montant (Gap - Briançon), la déviation a emprunté la RD 36 (dite « Route des Espagnols »), entre Saint-Martin-de-Queyrières et Villar-Saint-Pancrace. Elle a été ouverte à tous les véhicules. Le trafic routier était réorienté depuis Villar-Saint-Pancrace vers la RN 94 au niveau de la zone d'activité commerciale,

- Dans le sens descendant (Briançon - Gap), le trafic a été dévié par la RD 4 (dite « Route des Traverses »), entre Prelles et L'Argentière-la-Bessée. Cette déviation n'a pu être empruntée que par les véhicules légers et les poids-lourds de moins de 15 tonnes et 11 mètres.

PREMIÈRES MESURES PRISES ET SUIVI :

Fermeture rapide des routes.

DURÉE AVANT RETOUR À LA NORMALE :

Le retour à la normale n'a pas pu avoir lieu avant le 16 décembre.

Source : Commune de Saint-Martin-de-Queyrières

CEILLAC (05)

DEUX SKIEURS TRÂINÉS PAR UNE AVALANCHE

Date : 29 JANVIER 2017



Classement final :



Arrêté CatNat : Non

Faits :

Une avalanche s'est déclenchée dans un couloir, sous le col des Ugousses à 11h40. Deux skieurs de randonnée champaurins ont été emportés mais pas ensevelis, l'un des deux a été traîné sur 300 mètres. Sa tête a heurté des cailloux.

GESTION DE LA CRISE :

Ce phénomène naturel n'a pas engendré de perturbation de la circulation. Des mesures ont été prises rapidement :

- Les deux personnes ont été secourus par deux hommes du peloton de gendarmerie de haute montagne de Briançon et un médecin du Smur. Le skieur était conscient à l'arrivée des secours. Il a été héliporté vers l'hôpital des Escartons et son ami ramené à son véhicule.

PREMIÈRES MESURES PRISES ET SUIVI :

Arrivée rapide des premiers secours.

DURÉE AVANT RETOUR À LA NORMALE :

Le retour à la normale a pu avoir lieu le lendemain de l'avalanche.

Source : Commune de Ceillac

CROTS (05)

UN BLESSÉ GRAVE DANS UNE GIGANTESQUE AVALANCHE

Date : 16 AVRIL 2017



CLASSEMENT FINAL :



Arrêté CatNat : Non

FAITS :

Vers 10 heures, deux skieurs qui pratiquent de la randonnée en hors-piste, dans le secteur du "Pic le Gros Ferrant" (Crots) à 2 400 mètres d'altitude, sont surpris par une avalanche phénoménale : 500 mètres de dénivelé et près de 1 000 mètres de long. Les deux hommes sont emportés par une plaque à vent. L'un est indemne, le second est sérieusement blessé.

GESTION DE LA CRISE :

Ce phénomène naturel n'a pas engendré de perturbation de la circulation. Des mesures ont été prises rapidement :

- Les secouristes de la Compagnie républicaine de sécurité (CRS) des Alpes ont été engagés à bord de l'hélicoptère de la gendarmerie.

PREMIÈRES MESURES PRISES ET SUIVI :

Arrivée rapide des premiers secours.

DURÉE AVANT RETOUR À LA NORMALE :

Le retour à la normale a pu avoir lieu le lendemain de l'avalanche.

Source : Commune de Crots

VARS (05)

UN SKIEUR DE RANDONNÉE DÉCÈDE DANS UNE AVALANCHE

Date : 8 MAI 2017



CLASSEMENT FINAL :



Arrêté CatNat : Non

FAITS :

Lundi 8 mai vers 12h00, un skieur est décédé suite à une avalanche alors qu'il pratiquait du ski de randonnée avec son épouse dans le secteur du col des Houerts, dans le vallon de la Selette.

D'après les services de secours, l'homme ne serait pas mort enseveli par l'avalanche mais suite à une chute lourde, de près de 300 mètres.

GESTION DE LA CRISE :

Ce phénomène naturel a engendré une perturbation du fonctionnement de la station. Des mesures ont été prises rapidement :

- Trois CRS, dont un maître-chien, et un médecin du Smur de Briançon se sont rendus sur les lieux à bord de l'hélicoptère du détachement aérien de la gendarmerie.

PREMIÈRES MESURES PRISES ET SUIVI :

Fermeture de la station afin de permettre aux secours d'intervenir.

DURÉE AVANT RETOUR À LA NORMALE :

La station n'a pu être réouverte au public que le lendemain.

Source : Commune de Vars

MEOLANS-REVEL (04)

RD900 ISOLE LA VALLEE DE L'UBAYE

Date : 28 MAI 2017



Classement final :



Arrêté CatNat : NON

FAITS :

Des tirs de mine ont eu lieu sur la RD900 entraînant un énorme éboulement et coupant la circulation sur la RD900 qui relie la vallée de l'Ubaye.

La route est endommagée et une circulation en alternance n'a pu être possible qu'au bout de deux jours.

La chute de pierres a également entraîné la coupure de la fibre qui alimente la vallée en Internet.

GESTION DE LA CRISE :

Ce phénomène naturel a engendré une perturbation de la circulation routière.

PREMIÈRES MESURES PRISES ET SUIVI :

Réouverture en alternance au bout de deux jours.

DURÉE AVANT RETOUR À LA NORMALE :

Le retour à la normale n'a pas pu avoir lieu avant le 2 juin.

Source : Commune de Méolans-Revel

BASTIDONNE (84)

UN IMPORTANT INCENDIE RAVAGE LES FORETS

Date : 24 JUILLET 2017



CLASSEMENT FINAL :



Arrêté CatNat : NON

FAITS :

L'A51 et D96 ont été coupées à la circulation entraînant le blocage de centaines d'automobilistes.

La circulation ferroviaire a été coupée entre Manoque et Meyrargues ainsi que les TER dans le sens Sud-Nord, Marseille, Aix en Provence, Meyrargues et Pertuis.



LÉGENDE

-  Intensité de l'aléa
-  Conséquences humaines et sociales
-  Conséquences environnementales
-  Conséquences économiques

Les événements naturels (suite)

L'établissement de service d'aide par le travail du Grand Real a été évacuée. Plus de 600 sapeurs-pompiers de plusieurs départements ont lutté contre les flammes accompagnés de 4 Canadair, 2 Tracker et 1 Dash. La mairie de Mirabeau a déclenché son PCS et a évacué une douzaine de personnes. Au total plus de 1275 hectares de forêts ont brûlé.

GESTION DE LA CRISE :

Ce phénomène naturel a engendré une perturbation de la circulation. Des mesures ont été prises rapidement :

- Déclenchement du PCS,
- Ouverture d'un CARE,
- Fermeture de la circulation ferroviaire et de l'A51.

PREMIÈRES MESURES PRISES ET SUIVI :

Fermeture rapide des routes et demandes de renfort sur le terrain. Une évacuation d'une douzaine de personnes a aussi eu lieu.

DURÉE AVANT RETOUR À LA NORMALE :

La stabilisation de l'incendie n'a pu avoir lieu qu'une semaine après.

Source : Commune de la Bastidonne

ISTRES (13)

DES QUARTIERS EVACUES, DE 15 A 20 HECTARES PARCOURS

Date : 1^{er} AOÛT 2017



Classement final :



Arrêté CatNat : NON

FAITS :

Un incendie, alimenté par des vents violents, a commencé au niveau du lieu-dit La Pinède. Rapidement, le PCS a été déclenché, des habitations évacuées et une vingtaine d'hectares ont brûlé. Les riverains du chemin de la Cabane noire ont dû quitter leurs habitations. Plusieurs quartiers ont été évacués : aux Gargouilles et au Prépaou notamment. Les familles concernées ont été accueillies dans le

DURÉE AVANT RETOUR À LA NORMALE :

Le retour à la normale n'a pas pu avoir lieu avant 2 jours.

Source : Commune d'Istres

AUBAGNE (13)

FEU DE FORET RAVAGEUR ET PERTURBATION A LA SNCF

Date : 19 AOÛT 2017



CLASSEMENT FINAL :



Arrêté CatNat : NON

FAITS :

En fin d'après-midi, un mur de flamme a dévoré la garrigue et ce pendant 2 jours.

Le trafic ferroviaire a été interrompu et 4000 personnes ont été bloqués dans les gares de Marseille, Nice ou Toulon.

Plus de 600 pompiers et 170 véhicules ont pendant 2 jours lutter contre les flammes.

Aucune habitation n'a été touchée. Le centre de vacances Odalys, à Carnoux-en-Provence, a été évacué préventivement. Une centaine d'habitants d'Aubagne a été évacués et mis en sécurité dans un gymnase.

Plus de 240 hectares ont brûlé.

GESTION DE LA CRISE :

Ce phénomène naturel a engendré de gros problèmes de la circulation. Des mesures ont été prises rapidement :

- Déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde,
- Ouverture d'un CARE pour accueillir les personnes.

PREMIÈRES MESURES PRISES ET SUIVI :

Fermeture de route, évacuation préventive d'un centre de vacances et d'habitations, perturbation au niveau de la SNCF et demande de renfort des pompiers.

DURÉE AVANT RETOUR À LA NORMALE :

Le retour à la normale définitif n'a pu avoir lieu que cinq jours plus tard.

Source : Commune de Aubagne

GESTION DE LA CRISE :

Ce phénomène naturel a engendré une perturbation de la circulation routière. Des mesures ont été prises rapidement :

- Evacuation des usagers du camping en attendant la fin du sinistre.

PREMIÈRES MESURES PRISES ET SUIVI :

Demande de renfort de la part des sapeurs-pompiers.

DURÉE AVANT RETOUR À LA NORMALE :

Le retour à la normale n'a pas pu avoir lieu avant le lendemain.

Source : Commune de Digne-les-Bains

HYERES (83)

INCENDIE ENTRE HYERES ET LA LONDE, 460 HECTARES BRULES

Date : 2 SEPTEMBRE 2017



Classement final :



Arrêté CatNat : NON

FAITS :

Un incendie qui a débuté sur la commune de Hyères, s'est ensuite propagé sur la commune de La Londe les Maures. Plus de 430 hectares ont brûlé.

Un camping a été évacué et des habitations ont été touchées. 165 personnes ont été hébergées.

Plusieurs routes ainsi qu'une ligne à haute tension a été touchée.

GESTION DE LA CRISE :

Ce phénomène naturel a engendré une perturbation de la circulation routière. Des mesures ont été prises rapidement :

- Déclenchement du PCS,
- Evacuation d'un camping et mise à l'abri de la population,
- Un centre d'appui et d'aide a été ouvert par la mairie de La Londe-des-Maures pour aider les habitants.

PREMIÈRES MESURES PRISES ET SUIVI :

Demande de renfort de la part des sapeurs-pompiers et fermeture de certains axes routiers.

DURÉE AVANT RETOUR À LA NORMALE :

Le retour à la normale n'a pas pu avoir lieu avant plusieurs jours.

Source : Commune d'Hyères

BORMES-LES-MIMOSAS (83)

UN INCENDIE RAVAGE PLUS DE 10 HECTARES

Date : 6 OCTOBRE 2017



CLASSEMENT FINAL :



Arrêté CatNat : NON

FAITS :

Un feu de forêt s'est déclaré sur la commune au chemin de la Maudroume.

A titre préventif une trentaine d'habitations ont été évacuées. La commune a ouvert la salle polyvalent Bormisport.

120 sapeurs-pompiers ont été mobilisés. 10 hectares partis en fumée.

GESTION DE LA CRISE :

Ce phénomène naturel a engendré une forte perturbation de la circulation routière. Des mesures ont été prises rapidement :

- Ouverture de centre d'accueil à la salle polyvalente,
- Evacuation d'une trentaine de personnes.

PREMIÈRES MESURES PRISES ET SUIVI :

Confinement de la population dans certains secteurs à risque. Evacuation de nombreux quartiers.

DURÉE AVANT RETOUR À LA NORMALE :

Le retour à la normale n'a pas pu avoir lieu avant le lendemain. De nombreuses personnes sont restées dans la salle de manière préventive.

Source : Commune de Bormes-les-Mimosas



gymnase Donadiou, où des couchages, ainsi que des boissons et de la nourriture, ont été mis à leur disposition par les services municipaux.

Des centaines d'automobilistes ont été bloqués au niveau du rond-point de Massane.

Plusieurs cabanons ont été détruits par les flammes, quatre véhicules ont été brûlés à l'afpa et la station d'épuration de Rassuen a légèrement été touchée. Enfin, l'école Le Clos de La Roche a aussi été partiellement touchée.

GESTION DE LA CRISE :

Ce phénomène naturel a engendré une perturbation de la circulation routière. Des mesures ont été prises rapidement :

- Déclenchement du PCS,
- Fermeture des routes,
- Ouverture d'un CARE au gymnase Donadiou,
- Renfort solidaire de la population.

PREMIÈRES MESURES PRISES ET SUIVI :

Demande de renfort de la part des sapeurs-pompiers, évacuation de plusieurs quartiers et fermeture de certains axes routiers.

DIGNE-LES-BAINS (04)

INCENDIE AU-DESSUS DE LA VIEILLE VILLE

Date : 23 AOÛT 2017



Classement final :



Arrêté CatNat : NON

FAITS :

Un feu s'est déclaré vers 16h30 au pied du Rocher de Neuf Heures, dans le secteur de la Via Ferrat. D'importants moyens terrestres (5 groupes d'intervention feux de forêt et un groupe commando) étaient présents. Trois Canadairs et deux Trackers ont également aidés. Les usagers du "camping du bourg" ont été regroupés et mis à l'abri à l'entrée du centre en attendant la fin des opérations.



Les évènements industriels

OCTOBRE 2016 À MARS 2017

SAINT-MARTIN-DE-CRAU (13) INCENDIE DANS UNE USINE PYROTECHNIQUE

Activité : Fabrication de produits explosifs
Date : 01/10/2016



FAITS :

Vers 4h30, dans une usine pyrotechnique classée Seveso seuil haut, un feu se déclare dans un bâtiment de stockage d'emballages (cartons, films plastiques, palettes) de 2 000 m². Le gardien entend des "claquements" depuis le poste de garde et observe des flammes de 5 m de haut. Il donne l'alerte.

GESTION DE CRISE :

Le POI est déclenché. Les pompiers noient le bâtiment et protègent une cuve de perchlorate, présente à proximité, par arrosage avec une queue de paon. Ils maîtrisent l'incendie vers 6 h et quittent les lieux vers 11 h. L'arrosage est poursuivi par l'exploitant jusqu'à 16 h.

SUIVI ET RETOUR D'EXPÉRIENCE :

Le bâtiment est fortement endommagé (murs fragilisés, chute partielle de la toiture en enduit goudronné et amianté) et doit être reconstruit. Les dommages sont estimés à 1 M€. Le site était fermé durant le week-end. Le bâtiment se situait en dehors des zones pyrotechniques.

La ronde effectuée par le gardien à 1h30 du matin n'avait rien révélé d'anormal. L'exploitant suspecte que l'incendie soit lié à un échauffement d'origine électrique provenant d'un élément défilant du réseau (court-circuit suite à l'endommagement du câble principal d'alimentation par un rongeur, effet Joule...). Suite à cet évènement, l'exploitant :

- réalise des contrôles des éléments électriques ;
- étudie les possibilités d'amélioration des moyens de détection afin de permettre une alerte et une intervention plus rapides ;
- actualise le POI, le plan ETARE (établissement répertorié) ainsi que le schéma d'alerte ;
- étudie la possibilité de déplacer la lagune, servant de réservoir d'eau, au plus proche des cibles à protéger ;
- envisage une meilleure répartition et un fractionnement des matières premières dans les stockages afin de limiter les impacts sur les productions de l'établissement.

Source : BARPI

SAINT-PAUL-LES-DURANCE - CADARACHE (13)

EXPLOSION DANS UNE CHAUFFERIE

/// CEA CADARACHE

Activité : Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles
Date : 06/10/2016



NIVEAU DE G/P : G3/P1

FAITS :

Une explosion se produit vers 13h40 dans une chaufferie d'un centre de recherche atomique.

GESTION DE CRISE :

Le PUI est déclenché à 13h57. L'électricité et le gaz sont coupés, 2 employés sous-traitants sont blessés, dont 1 gravement. La structure du bâtiment n'est pas affectée. Le PUI est levé à 15h15.

SUIVI ET RETOUR D'EXPÉRIENCE :

L'explosion s'est produite au démarrage de l'installation lors du test d'un brûleur. L'inspection des installations classées, prévenue le lendemain, demande l'expertise de la chaudière et l'analyse des causes avant redémarrage de l'installation. Un arrêté de mesures d'urgence est pris.

Source : DREAL PACA - BARPI

SISTERON (04) FUITE D'ACIDE CHLORHYDRIQUE DANS UNE USINE CHIMIQUE

Activité : Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base
Date : 07/10/2016



FAITS :

Un dégagement d'acide chlorhydrique provenant d'un résidu de chlorure d'aluminium se produit vers 15h20 dans une usine chimique au cours du nettoyage d'un atelier de production.

GESTION DE CRISE :

Les employés sont évacués. L'émission gazeuse reste confinée dans le bâtiment, puis est traitée par la colonne d'aspiration du site.

Source : BARPI

ANTIBES (06) FUITE DE GAZ NATUREL LIÉE À DES TRAVAUX DE TIERS

Activité : Distribution de combustibles gazeux par conduites
Date : 08/10/2016



FAITS :

Lors de travaux, un engin de chantier endommage vers 11h40 une canalisation de distribution de gaz naturel enterrée (P 4 bar) en faisant une brèche de 2 cm. Le choc provoque une fuite.

GESTION DE CRISE :

Les secours établissent un périmètre de sécurité de 100 m et évacuent 2 personnes. La circulation est coupée. Le service du gaz arrête l'alimentation en gaz de la canalisation pour stopper la fuite. 800 abonnés sont ainsi privés d'alimentation jusqu'au lendemain.

Source : BARPI

MARTIGUES (13) FUITE D'HYDROGÈNE LORS DE TRAVAUX

Activité : Raffinage du pétrole
Date : 12/10/2016



FAITS :

Vers 13h45, une fuite d'hydrogène sur une tuyauterie est détectée dans une raffinerie. Des travaux de découpe à froid y sont en cours.

GESTION DE CRISE :

L'intervenant arrête sa scie à air et donne l'alerte. Les installations sont mises en sécurité. Le millier de salariés présent est évacué. Un tampon plein est mis en place pour isoler le tronçon concerné par la fuite.

SUIVI ET RETOUR D'EXPÉRIENCE :

Une erreur d'identification de l'emplacement de la découpe est à l'origine de l'évènement. Une visite préparatoire a été effectuée quelques mois auparavant entre le sous-traitant en charge des travaux et un autre sous-traitant en charge de leur préparation. Une erreur de lecture du plan isométrique les a amenés à placer l'étiquette matérialisant le lieu de l'intervention sur une tuyauterie d'hydrogène en activité. Leur méconnaissance des installations n'a pas permis de détecter cette erreur de lecture, tout comme les contrôles et vérifications avant travaux. Immédiatement après l'incident, l'exploitant revoit son processus de matérialisation des emplacements de travaux. Une vérification physique par le responsable de mise à disposition de la zone est rendue obligatoire. Il engage une réflexion sur la solution à retenir pour l'ensemble de la raffinerie. L'inspection des installations classées, au cours d'une visite 6 jours plus tard, rappelle à l'exploitant ses obligations réglementaires en matière d'inspection commune, exploitant / sous-traitant, de la zone d'intervention avant travaux et de plans de prévention.

Source : BARPI



PORT-DE-BOUC (13) ACCIDENT DE LA ROUTE IMPLIQUANT UN POIDS LOURD TMD

Activité : Transports routiers de fret
Date : 07/11/2016



FAITS :

Vers 8 h, un poids lourd transportant 28 000 l de gazole percute 2 porte-conteneurs à l'arrêt en raison d'un ralentissement. Sa citerne fuit. 4 000 l d'hydrocarbures se répandent sur la chaussée et dans le réseau pluvial. Une irisation est visible sur un canal à proximité sur 2 km. 4 personnes sont légèrement blessées.

GESTION DE CRISE :

La fuite a pu être rapidement colmatée grâce au déploiement immédiat de 45 pompiers et d'une vingtaine d'engins, dont des véhicules spécialisés en dépollution. Au niveau du canal, quatre embarcations, dont une des marins-pompiers de Marseille, ont récupéré le gasoil dans les zones où il était le plus dense. Cette opération de longue durée engendre des perturbations sur la circulation. La RN568 est coupée dans les 2 sens. La circulation a pu reprendre vers 16h.

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT :

Le réseau pluvial est pollué
Source : BARPI

MARTIGUES - LAVÉRA (13) REJET ACCIDENTEL EN MER

/// KEM ONE

Activité : Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base
Date : 08/11/2016



NIVEAU DE G/P : G2/P2

FAITS :

Vers 12 h, un épandage accidentel se produit lors d'une opération de nettoyage d'un bassin de récupération des eaux de ruissellement chargées en solvant d'un atelier d'une usine pétrochimique. Le nettoyage consiste à pomper le bassin pour filtrer les boues au moyen d'une benne presse-filtre de 10 m³ avant de les incinérer. Les eaux filtrées sont réinjectées dans la station de traitement des eaux de procédé de l'atelier.

GESTION DE CRISE :

La société intervenante procède au pompage de 4 m³ d'eau présente dans le presse-filtre, le reste étant dirigé vers le bassin de récupération.

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT :

Des prélèvements ont été réalisés au niveau du rejet dans l'Anse d'Auguette pour analyse afin de suivre l'évolution de la qualité de l'eau suite à ce rejet. Une légère mortalité piscicole a été constatée.

SUIVI ET RETOUR D'EXPÉRIENCE :

Le jour de l'accident, le joint d'étanchéité du presse-filtre a lâché et 3 m³ d'eaux chargées en DCE (dichloroéthane, solvant chloré) se sont écoulées dans le réseau des eaux pluviales de l'usine avant de rejoindre la mer via un exutoire (Anse d'Auguette). Une première investigation montre que l'exploitant ne disposait pas de consignes d'exploitation pour empêcher le rejet à la mer d'eaux pluviales polluées.

Source : DREAL PACA - BARPI

LÉGENDE

-  **Matières dangereuses relâchées**
-  **Conséquences humaines et sociales**
-  **Conséquences environnementales**
-  **Conséquences économiques**

Les événements industriels (suite)

MARSEILLE (13)

EMANATION D'ACIDE DANS UN CENTRE DE TRAITEMENT DES BOUES D'ÉPURATION

Activité : Collecte et traitement des eaux usées

Date : 02/12/2016



FAITS :

Vers 8h20, un dégagement d'acide sulfurique gazeux se produit dans un centre de traitement des boues d'épuration lors du dépotage d'une citerne de 800 l. Deux opérateurs sont incommodés.

SUIVI ET RETOUR D'EXPÉRIENCE :

Ce dégagement a pour origine une erreur de livraison du chauffeur qui a déversé de l'acide chlorhydrique dans une cuve d'acide sulfurique, provoquant l'émission de vapeurs chlorées.

Source : BARPI

CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES (13)

FUITE GAZEUSE LORS DE TRAVAUX DANS UNE RAFFINERIE

Activité : Raffinage du pétrole

Date : 03/12/2016



NIVEAU DE G/P : G2/P0

FAITS :

Dans une raffinerie, un rejet gazeux composé de sulfure d'hydrogène et d'ammoniaque se produit vers 12h30. Cette émission survient lors de l'ouverture d'un circuit par des sous-traitants dans le cadre d'un arrêt pour maintenance de l'unité de désulfuration gazeuse.

GESTION DE CRISE :

Trois intervenants sont intoxiqués et perdent connaissance. Conscients à l'arrivée des secours, ils sont transportés à l'hôpital. Un périmètre de sécurité de 50 m est établi. L'installation est mise en sécurité et la fuite est stoppée. Les 3 victimes ressortent de l'hôpital le soir même. L'exploitant diffuse un communiqué de presse.

Source : BARPI - DREAL PACA

MIRAMAS (13)

FUITE SUR UN WAGON TMD

Activité : Transports ferroviaires de fret

Date : 06/12/2016



FAITS :

Vers 14 h en gare de triage, un goutte-à-goutte est détecté sur un wagon transportant du dichlorure d'éthylène (liquide inflammable).

GESTION DE CRISE :

L'exploitant déclenche son Plan d'urgence interne Matières Dangereuses. La circulation ferroviaire est interrompue 2 h.

Source : BARPI

SOSPEL (06)

INCENDIE DANS UNE STATION-SERVICE

Activité : Commerce de détail de carburants

Date : 29/12/2016



FAITS :

Vers 6h30, un incendie se déclare dans le sous-sol d'une station-service où étaient stockés une quinzaine de voitures, des pneus, de la peinture et une cuve de récupération d'huiles. Deux pompiers sont légèrement blessés lors de l'intervention. L'incendie détruit 3 commerces. Quatre personnes de la station-service et cinq personnes de la fabrique d'alcool voisine sont au

chômage technique. Dix personnes sont à reloger.

GESTION DE CRISE :

Vingt-six habitants ainsi qu'une quinzaine de gendarmes et leurs familles, présents dans la caserne juste en face, sont évacués vers l'hôpital de Sospel et la maison de retraite de La Palmosa. L'octogénaire vivant juste au-dessus de la station-service, est quant à elle extraite à temps par son fils et sa petite-fille. Le boulevard est fermé à la circulation.

SUIVI ET RETOUR D'EXPÉRIENCE :

L'incendie pourrait avoir une origine électrique.

Source : BARPI

GRASSE (06)

FLASH DANS UN RÉACTEUR DANS UNE USINE CHIMIQUE

/// CENTIPHARM

Activité : Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base

Date : 24/01/2017



NIVEAU DE G/P : G1/P2

FAITS :

A 16h30, un flash se produit dans un réacteur de 4 m³ lors d'une réaction acide - base dans une usine chimique. Celui-ci provoque l'éclatement de 2 disques de rupture. Le milieu réactionnel comprend 455 l de dibutylphosphite et 260 kg de tertio-butylate de potassium introduits 10 kg par 10 kg par un sas. Ce milieu est stable et la température maîtrisée à 29 °C.

GESTION DE CRISE :

L'exploitant change les disques de rupture. Le milieu réactionnel est refroidi toute la nuit sous azote (inertage), puis détruit le lendemain par hydrolyse.

SUIVI ET RETOUR D'EXPÉRIENCE :

Aucun dégât humain et matériel et aucun épandage ou dégagement gazeux.

Source : BARPI - DREAL PACA

un garage et les locaux administratifs des 2 exploitants des stockages de gaz sont entièrement détruits. Chacun des 2 sites sont soumis à déclaration, sous la rubrique 4718, pour le stockage de gaz. La quantité stockée sur les 2 sites est voisine de 6 000 bouteilles de 13 kg de gaz combustible liquéfié ; 2 000 à 3 000 bouteilles auraient explosées.

GESTION DE CRISE :

Les 70 pompiers mobilisés mettent en place un périmètre de sécurité de 500 m autour du site. Une ligne ferroviaire et une route sont coupées à la circulation. Les habitants des maisons alentours, 35 personnes, sont confinés et 12 personnes sont ensuite évacuées dans un gymnase. Une centaine d'abonnés est privée d'électricité. Les explosions cessent vers minuit.

SUIVI ET RETOUR D'EXPÉRIENCE :

L'origine de l'incendie proviendrait d'un court-circuit sur un camion stationné sur le site. Le feu aurait couvé, avant d'embraser le véhicule. Les flammes se seraient propagées sur un autre camion garé sur le site. Celui-ci contenait encore des bouteilles non-déchargées, entraînant une réaction en chaîne.

Source : BARPI - DREAL PACA

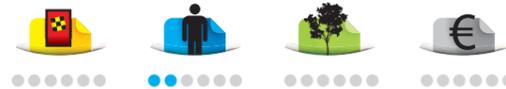
FOS-SUR-MER (13)

EMISSION À LA TORCHE

/// ESSO

Activité : Raffinage

Date : 30/03/2017



NIVEAU DE G/P : G2/P2

FAITS :

L'unité de traitement de soufre de la raffinerie ESSO de Fos-sur-Mer s'est arrêtée le 30 mars à 2h00 suite à un dysfonctionnement lors des phases de redémarrage. L'arrêt de cette unité entraîne l'émission de torches et l'augmentation des émissions de dioxyde de soufre du site.



JONQUIÈRES (84)

EXPLOSIONS EN SÉRIE DANS DEUX CENTRES DE STOCKAGE DE BOUTEILLES DE GAZ

/// SCIAQUA

Activité : Entreposage et stockage

Date : 17/02/2017



NIVEAU DE G/P : G2/P2

FAITS :

Peu après 22 h, des explosions en série se produisent dans 2 centres de stockage en extérieur de bouteilles de gaz. Les explosions sont entendues à plus de 10 km du site. Elles provoquent des incendies aux alentours. Des objets missiles sont retrouvés jusqu'à 520 m autour du site. Des habitations sont touchées par ces projections. Des vitres, sur les habitations les plus proches du site, sont brisées malgré les volets fermés. Les locaux à proximité du site abritant une menuiserie,

GESTION DE CRISE :

Afin qu'il n'y ait pas émission de ce gaz toxique à l'atmosphère, en l'absence de fonctionnement de l'unité de récupération de soufre, l'H₂S est dirigé vers la torche où il est brûlé. Cette combustion entraîne la production d'oxydes de soufre (SO₂). Cette torche se traduit par une flamme visible et l'émission de SO₂.

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT :

L'impact de l'incident est donc environnemental avec ces émissions de SO₂ qui dépassent les limites fixées par l'arrêté préfectoral (l'exploitant estime que les émissions peuvent atteindre ce jour 40 t contre 20 t/j maximum fixé par l'arrêté préfectoral). Le SO₂ est un gaz qui peut être irritant.

SUIVI ET RETOUR D'EXPÉRIENCE :

L'exploitant recherche toujours les causes du dysfonctionnement de son unité de récupération de soufre et étudie la mise en œuvre de mesures pour limiter les émissions de SO₂.

Source : DREAL PACA